



PREFECTURE DU DOUBS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondations (PPRi) par débordements de la rivière Le Gland

Il sera procédé, **du 11 juin à partir de 9h00 au 11 juillet 2018 jusqu'à 17h00**, à une enquête publique portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondations (PPRi) par débordements de la rivière Le Gland sur le territoire des communes d'Audincourt, Glay, Hérimoncourt, Meslières et Seloncourt.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'Hérimoncourt.

Monsieur Roger GAGEA, technicien supérieur en chef à la Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Territoire de Belfort en retraite, a été désigné par le président du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

En cas d'empêchement du commissaire enquêteur, le président du tribunal administratif ou le conseiller délégué par lui, ordonnera l'interruption de l'enquête, désignera un commissaire enquêteur remplaçant et fixera la date de reprise de l'enquête. Le public sera informé de ces décisions.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés, **du 11 juin à partir de 9h00 au 11 juillet 2018 jusqu'à 17h00** et tenus à la disposition du public dans les mairies d'Audincourt, Glay, Hérimoncourt, Meslières et Seloncourt, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de chaque mairie, sous réserve de dispositions particulières :

- Audincourt :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 13h30 à 17h30.

- Glay :

- lundi de 13h30 à 15h00,
- mercredi de 17h00 à 18h30,
- vendredi de 9h00 à 10h00.

- Hérimoncourt :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00,
- jeudi de 14h00 à 17h00,
- samedi de 9h00 à 11h45.

- Meslières :

- lundi de 18h30 à 19h30,
- mercredi de 14h00 à 16h00,
- vendredi de 10h00 à 11h00.

- Seloncourt :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

En outre, le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante :

<http://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques-majeurs/Plans-de-Prevention-des-Risques-d-Inondation-PPRi/Le-Plan-de-Prevention-des-Risques-d-Inondation-PPRi-du-Gland>

Un poste informatique pour la consultation du dossier, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée – Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Les observations et propositions, pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet dans les mairies d'Audincourt, Glay, Hérimoncourt, Meslières et Seloncourt, ou adressées directement par écrit à la mairie d'Hérimoncourt, siège de l'enquête (3, rue Pierre Peugeot – 25 310), à l'attention de M. Roger GAGEA, commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.

Elles pourront également être transmises par voie électronique **du 11 juin à partir de 9h00 au 11 juillet 2018 jusqu'à 17h00** à l'adresse suivante : pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr (objet à rappeler obligatoirement : PPRi du Gland) ou à l'aide du formulaire en ligne dédié à l'adresse suivante : www.doubs.gouv.fr (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/ Autres enquêtes publiques).

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs (site internet et rubrique précités).

Seront consignés ou annexés aux registres d'enquête, les avis des conseils municipaux des communes concernées.

Les maires des communes sur le territoire desquelles le plan doit s'appliquer seront entendus au cours de l'enquête par le commissaire enquêteur, une fois consigné ou annexé aux registres d'enquête l'avis des conseils municipaux.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les mairies de :

- Audincourt : jeudi 5 juillet 2018 de 14h30 à 17h30

- Glay : mercredi 27 juin 2018 de 15h30 à 18h30

- Hérimoncourt : - lundi 11 juin 2018 de 14h00 à 17h00
- samedi 30 juin de 9h00 à 11h45

- Meslières : mercredi 20 juin 2018 de 14h00 à 17h00

- Seloncourt : - vendredi 15 juin de 9h00 à 12h00
- mercredi 11 juillet 2018 de 14h00 à 17h00

Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Thierry MAITROT, chargé de prévention des risques naturels

Direction Départementale des Territoires
6, rue Roussillon
BP 1169
25 003 BESANCON cedex

Tél : 03.81.65.69.99

mail : thierry.maitrot@doubs.gouv.fr

Le préfet du Doubs est l'autorité compétente pour approuver, par arrêté, le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondations (PPRI) par débordements de la rivière Le Gland.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur d'enquête seront consultables pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture du Doubs (Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques), dans les sous-préfectures de Montbéliard et Pontarlier, dans les mairies d'Audincourt, Glay, Hérimoncourt, Meslières et Seloncourt, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs (site internet et rubrique précités).

Le présent avis d'enquête est également consultable sur le site internet des services de l'Etat (adresse et rubrique précitées).

Le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur,



Christian HAAS